ᑲᑐᑎᓗᒍ ᓄᓇᕗᑦ ᐱᕈᖅᐸᓕᐊᑎᓪᓗᒍ
Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

Message d’intérêt public

Modification de la politique sur les franchises de bagages

Date de début : 9 juin 2016
Date de fin : 30 juin 2016
Ensemble du Nunavut **30 s**

À compter du 15 juin 2016 (pour les vols prévus le 15 juillet 2016 ou après), Canadian North réduira sa franchise de bagages pour sa dernière classe à un seul bagage enregistré (maximum de 23 kg / 50 lb).

Cette nouvelle règle ne touchera pas les déplacements prévus pour raison médicale.

Les personnes devant se déplacer pour des raisons médicales auront toujours la possibilité d’enregistrer deux bagages (maximum de 32 kg / 70 lb par bagage).

Pour en savoir plus sur les déplacements pour raison médicale, consultez le www.gov.nu.ca/fr/health/information/d%C3%A9placement-pour-raison-m%C3%A9dicale.

###

Renseignements aux médias :
Ron Wassink
Spécialiste des communications
Ministère de la Santé
867 975-5710
rwassink@gov.nu.ca

ᐱᕙᓪᓕᐊᔪᑦ ᑐᓴᒐᒃᓴᖑᖅᑎᑕᐅᔪᑦ ᐱᔭᐅᔪᓐᓇᖅᑕᖅᑐᑦ ᐃᓄᒃᑎᑑᖓᓗᑎᒃ, ᖃᓪᓗᓈᑎᑐᑦ, ᐃᓄᐃᓐᓇᖅᑐᓐ ᐅᐃᕖᑎᑐᓪᓗ ᐅᕙᓂ, www.gov.nu.ca.
News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on www.gov.nu.ca.
Tuhaqtaghat ittut Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviititullu talvani www.gov.nu.ca.
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au www.gov.nu.ca.